

Ouvrier d'entretien espaces verts en insertion

Missions

L'ouvrier d'entretien des espaces verts en insertion a pour mission principale de s'occuper de tout l'entretien des espaces verts : pelouse, massifs, haie, désherbage...

Sous l'autorité de l'encadrant technique d'insertion, les tâches, qui varient selon la saisonnalité, sont les suivantes :

- Taille des arbustes et des haies,
- Tonte,
- Désherbage,
- Ramassage de feuilles,
- Charge et décharge du matériel ou des déchets dans les bennes.
- Plantation,
- Débroussaillage,
- Petit élagage,
- Entretien des cours d'eau et chemins,

Dans le cadre de l'entretien des outils et du matériel, l'ouvrier peut également être amené à réaliser des activités mécaniques :

- Préparation des mélanges carburant-huile,
- Nettoyage des outils,
- Maintenance préventive et révision du matériel à moteur,
- Aiguisage des outils.

Au besoin, d'autres missions peuvent être données par l'encadrant technique sur le chantier.

Environnement

L'ouvrier d'entretien espaces verts intègre le chantier d'insertion Espace Vert dont la base vie se situe à La Cressonnière, 50 avenue Sidoine Apollinaire 69009 Lyon. De cette base où il récupère le matériel et rejoint l'équipe, l'ouvrier se rend ensuite sur les différents sites de chantier tous situés en plein air.

Il intègre une équipe composée d'autres travailleurs également employés en tant qu'ouvrier d'entretien en espaces verts en insertion. Il est sous la responsabilité hiérarchique des encadrants techniques d'insertion du chantier.

En contrat CDDI initial de 25h hebdomadaire, au vu de l'activité, du projet d'accompagnement et de l'investissement de l'ouvrier d'entretien espaces verts en insertion, il pourra lui être proposé d'augmenter le volume horaire hebdomadaire jusqu'à 32h. Le travail est organisé sur 5 jours ouvrés selon les plages horaires définies sur le contrat de travail. Les horaires hebdomadaires détaillés sont fournis par les encadrants.

Dans le cadre de l'exécution des activités, des équipements de protection individuelle sont fournis à l'ouvrier à son entrée sur le chantier et leur entretien reste à sa charge. En cas de dégradation, ils pourront être remplacés par l'employeur sur présentation des éléments dégradés.

De plus, l'ouvrier d'entretien espaces verts en insertion sera amené à utiliser des outils et des machines appartenant au chantier. Il devra veiller à la bonne utilisation de ce matériel selon les règles de sécurité y attachées. Il a en charge également l'entretien du matériel et des locaux qu'il utilise.

Compétences souhaitées et développées sur le chantier

Savoir technique

- Fonctionnement et utilisation de base du taille haie, de la débroussailleuse, de la tronçonneuse, du souffleur et de la tondeuse
- Gestes et postures professionnelles
- Règles de sécurité
- Technique de taille arbustes et arbres
- Reconnaissance des végétaux

Savoir-faire

- Analyser la situation
- Sécuriser son espace de travail
- Manier les machines
- Adapter sa pratique aux situations rencontrées
- Autoévaluer le résultat de son travail
- Travailler en équipe
- Respecter le végétal

Savoir-être

- Ponctuel
- Sociable
- Conscientieux
- Méthodique
- Adaptable
- Bonne constitution physique
- Respectueux de la hiérarchie
- Respectueux du matériel et de l'environnement